

LIGUE OUEST

994/05/1A

Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse et des
Sports

N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

NOTE D'ORGANISATION
CRITERIUM DE CROSS DE LA LIGUE OUEST
22 mai 2024
Val-de-Reuil (Eure)

ANNEXE 1 : Plan d'accès

ANNEXE 2 : Plan du parcours

ANNEXE 3 : « Le développement durable pendant une manifestation »

1. GÉNÉRALITÉS

Le critérium de cross et de marche nordique 2024 de la Ligue Ouest de la FCD sera organisé le **mercredi 24 mai 2024** par l'EPIDE et Val de Reuil Association Sportive et Artistique de la Défense au parc des Sports, chaussée de Ritterhude à Val-de-Reuil (27100).

Cette compétition est inscrite au calendrier de la Ligue se déroulera sur le site de la forêt de bord à Val de Reuil.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

a) Club organisateur :

VRASAD en partenariat avec l'EPIDE de Val de Reuil

b) Responsable de l'organisation :

Benoît BALUT - 06 62 57 33 92 - benoit.balut@epide.fr

c) Conseiller technique Ligue Ouest :

Joël VIOLLE - 06 61 86 99 46 - violle.joel@bbox.fr

d) Règlement particulier :

Une seule course au programme. Elle réunira les féminines, les masculins, les vétérans, les seniors et les espoirs sur le même site.

Distances : marche nordique et féminines 3500m, course féminines et masculines : 6000m.

e) Déroulement de la compétition :

- 08h00 : Accueil des entreprises pour installation des stands dans le village
Accueil des équipes extérieures sous le préau du Stade J. Owens.
Perception des dossards au gymnase du Parc chaussée de Ritterhude à Val de Reuil
- 10h00 : Echauffement + prise en photo des équipes sur la ligne de départ
- 11h00 : Départ du Cross
- 12h15 : Interviews, déjeuner sur site, animations

f) Récompenses pour le critérium de ligue

Cross :

Individuels : médailles (6 or, 6 argent, 6 bronze)

Espoirs	2001/2003
Seniors	1990 à 2000
Masters	1989 et avant

Hommes et femmes

Marche nordique : Médailles (2 or, 2 argent et 2 bronze)

Classement scratch 3 premiers hommes et femmes.

Equipes uniquement sur le cross : coupes (1)

1^{re} équipe mixte (1 femme/4 hommes) toutes catégories confondues

g) Jury

- **Directeur de course :** Benoît BALUT
- **Chronométrateur :** Joël VIOLLE (CTS)

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

a) Transport :

Le transport est à la charge des clubs participants.

b) Restauration :

A l'issue de la compétition, un repas en commun sera organisé. Le coût de ce repas sera pris en compte par la ligue Ouest, uniquement pour les licenciés FCD.

c) Soutien santé :

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD appendice 4 et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais au plus identiques à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique. En cas d'incident, le poste de secours de la manifestation appellera un dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

d) Arbitrage :

Le représentant de ligue et le CTS seront juges en cas de litige.

e) Divers :

La remise des récompenses sera organisée à l'issue de la compétition.

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

a) Licences et documents :

Chaque concurrent devra être en possession de sa licence FCD 2023/2024 et/ou d'un certificat d'aptitude à la pratique de la course hors stade en compétition si le code « Activité » de la licence FCD est autre que : course hors stade ou athlétisme en compétition.

La participation à une course hors stade est subordonnée à la présentation d'une licence sportive en cours de validité ou d'un certificat médical (ou copie) de non-contre-indication à la pratique sportive en compétition datant de moins d'un an.

Les organisateurs devront être licenciés FCD.

b) Engagement :

Droits de participation : 5,00 € par compétiteurs et organisateurs licenciés FCD. Aucun paiement sur place.

Attention Le trésorier de la Ligue Ouest adressera au club organisateur une facture correspondante au nombre de participants au cross.

Procédure d'inscription : Via l'application SYGEMA. Inscription en ligne **avant le 12 mai 2024** (délai de rigueur).

c) Financement :

Les frais d'organisation seront pris en charge par la Ligue Ouest. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la ligue les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la Ligue Ouest FCD.

d) Assurances :

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur SYGEASUR).

e) Bilan activités :

A l'issue de la compétition, le CTS de la ligue, adresse aux différents destinataires, la fiche bilan activités.

f) Droit d'image :

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion du cross de l'EPIDE du Val-de-Reuil et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Voir annexe 3.

Gérard HAUSE

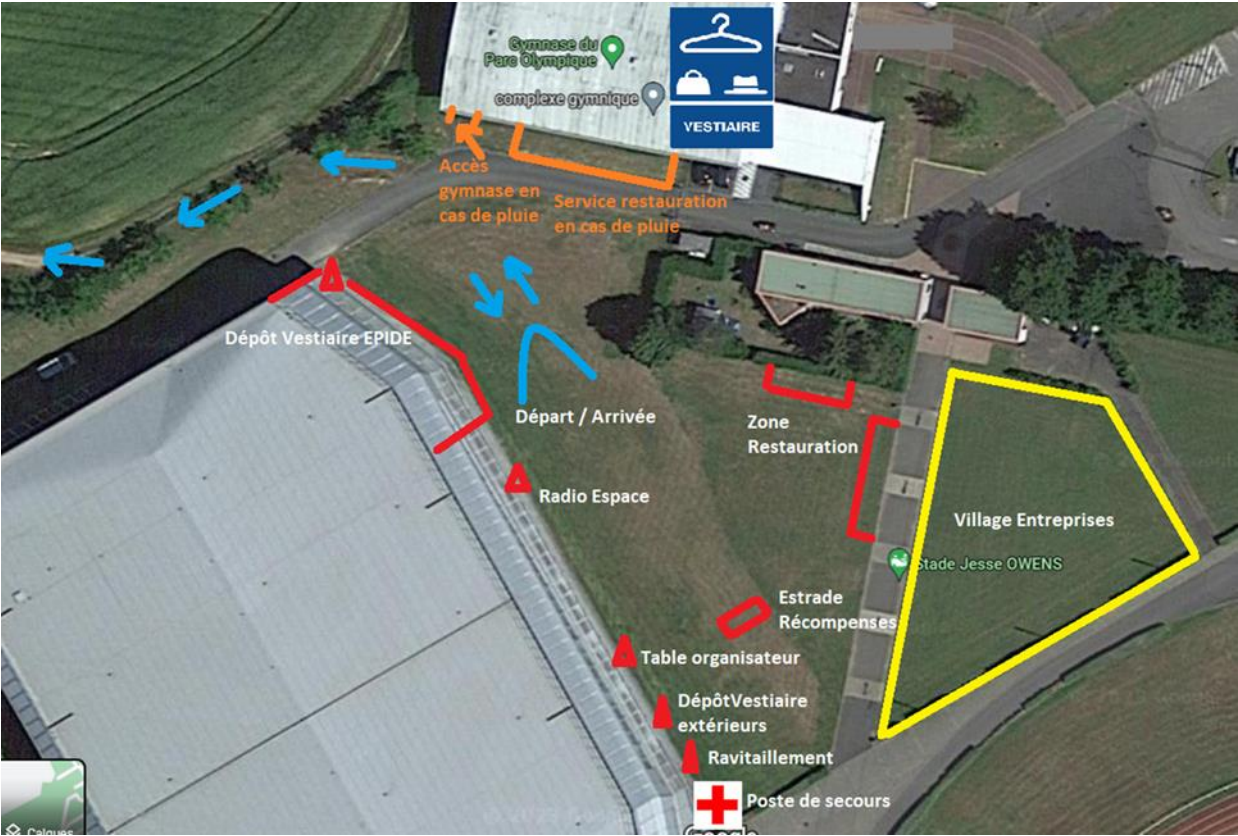
Vice-président de la Ligue Ouest
En charge du pôle activités



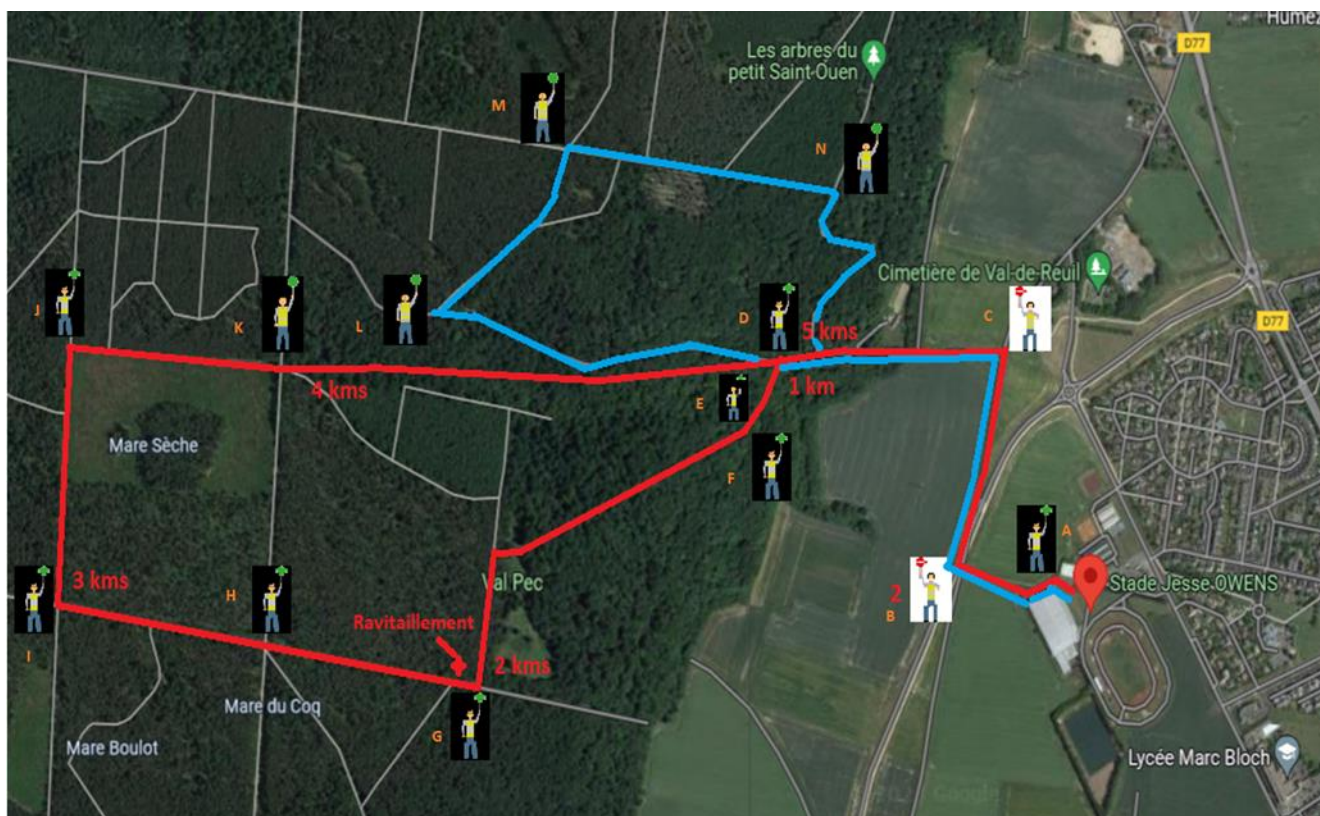
Destinataires (par courriel) :

- Président de la Ligue Ouest ;
- Membres du comité directeur de la Ligue ;
- Trésorier général de la Ligue ;
- Président des clubs LO/FCD ;
- CTS ligue Joël VIOLLE

PLAN D'ACCÈS



PARCOURS



Légende :

Parcours Cross

Parcours Marche Nordique

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT UNE MANIFESTATION

BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES



ORGANISATION

- ▣ Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- ▣ Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- ▣ Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- ▣ S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- ▣ Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION

- ▣ Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- ▣ Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- ▣ Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS

- ▣ Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- ▣ Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- ▣ Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- ▣ Prévoir le tri sélectif des déchets.
- ▣ Sensibiliser à la consommation d'eau.
- ▣ Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST !



